



Réunion THD

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 février 2020

<p>DÉLIBÉRATION 2020-CA12-02 Approbation du Compte Administratif 2019</p>

L'an deux mille vingt, le vingt-sept février à dix heures trente, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la Réunion THD, Immeuble Emile HUGOT, 1 Rue Emile HUGOT – Technopole – 97490 Sainte Clotilde, sous la présidence de Monsieur Vincent PAYET.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres titulaires : Vincent PAYET, Alain ABADIE, Dominique FOURNEL,

Membres suppléants avec voix délibérative :

Membres suppléants sans voix délibérative :

Représentant du Président de Région :

Mickaël HA-SUM, Chargé de Mission à la DIDN

Invités :

Ahmed ABDALLAH, Comptable Public de la Réunion THD.

ÉTAIENT ABSENTS :

Membres titulaires : Olivier RIVIÈRE

Nombre de membres en exercice : 4

Nombre de membres titulaires présents : 3

Nombre de membres suppléants présents avec voix délibérative : 0

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Compte Administratif 2019 soumis par l'ordonnateur (M. Denis FABREGUE - Directeur),

DÉCIDE

ARTICLE 1 : D'approuver le Compte Administratif 2019.

ARTICLE 2 : De constater l'absence de résultat à affecter en section de fonctionnement.

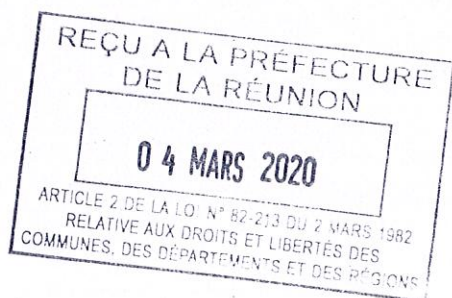
ARTICLE 3 : De reporter en 2020 le solde d'exécution de la section d'investissement (hors restes à réaliser) soit 2 802 638,33 €.

ARTICLE 4 : De constater les restes à réaliser de la section d'investissement tels que décrits dans l'état des restes à réaliser annexé.

Soit :

- 35 892,79 € en dépenses,
- 7 800 000,00 € en recettes.

ARTICLE 5 : D'autoriser le directeur à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.



Le Président de la Régie Réunion THD

Vincent PAYET

Réunion THD
SIRET : 842 430 878 00012 - APE : 6190Z